



COMMISSION THEMATIQUE « BIEN VIVRE DANS SA VILLE »

Date :	23 novembre 2022
Heure :	19h
Lieu :	Salle du conseil municipal

Ordre du jour

- 1/ Retour sur la Semaine bleue**
- 2/ Point d'étape sur l'action des services civiques**
- 3/ Colis des aînés**
- 4/ Réflexion sur le projet « Bien vieillir à Achicourt » avec l'EHPAD « Les jardins du Crinchon »**

Contenus

1/ Retour sur la Semaine bleue

De manière générale, et en dépit d'une participation de peu de membres de la commission à la Semaine bleue, celle-ci semble avoir été appréciée par les aînés. Une 40 de personnes a participé à la marche bleue, et la présentation du CCAS qui a suivi a été bénéfique. En effet, le CCAS constate une augmentation des demandes de carte Pass – Pass Séniors. Si la conférence de la naturopathe, et l'adaptation du logement (CUA – SOLIHA) ont peu mobilisé, l'après-midi récréatif et culturel a recueilli une quinzaine de participants. Incontestable, c'est le temps d'échanges intergénérationnel entre les écoles et l'EHPAD qui a révélé les moments les plus émouvants. Très apprécié par les aînés, ceux-ci ont toutefois regretté le port du masque par les enfants, celui-ci demeurant obligatoire dans les établissements de santé. A contrario la journée « portes-ouvertes » du club des aînés n'a pas fonctionné. En effet, contrairement à ce qui avait été préparé, les aînés ont été accueillis dans la grand salle de l'EFM, alors même que les membres du club se réunissaient au même moment dans la salle de dessin, attenante. La commission regrette que le club soit si peu actif.

Enfin, le goûter du vendredi après-midi a rassemblé 203 participants (fréquentation identique en 2021). Celui-ci a été apprécié et a permis la mobilisation de nombreux aînés. A l'exception de l'absence de vin pétillant (les membres de la commission ayant privilégié le cidre apprécié habituellement) la décoration, les tartes et le groupe de musique ont plu. De l'avis de beaucoup, ce fut un moment de partage et de convivialité.

Les membres de la commission souhaitent que l'édition 2023 soit préparée en amont par la commission.

2/ Point d'étape sur l'action des services civiques

Mme Maryse LECOCQ présente un point d'étape sur le déploiement des jeunes volontaires en service civique, dans le cadre du dispositif porté conjointement par la Maison de l'Emploi et des Métiers (ex Mission locale) et la Communauté urbaine d'Arras.

Quelques éléments clés :

- Démarrage en juillet 2020
- Accompagnement du dispositif par Maryse LECOCQ, conseillère municipale déléguée qui a pour mission de redynamiser ce service.
- 6 personnes âgées accompagnées
- Intervention en binôme
- 1 visite d'une heure minimum tous les 15 jours
- Satisfaction des aîné-e-s
- Les difficultés : Turn-over (arrêt du volontariat au bout de 8 mois)

A ce jour, les aîné-e-s qui bénéficient du dispositif ont des profils très variés. La personne la plus âgée est centenaire.

Question : la règle du binôme est-elle obligatoire.

Mme **LECOCQ** précise que c'est effectivement la règle mais parfois, si la/le volontaire en est d'accord, elle/il peut se déplacer seule-seul pour une visite. Même si la durée du volontariat (8 mois) est courte, et malgré la rotation conséquente des jeunes, les aînés ne semblent pas trop perturbés par ces changements fréquents. Turn-over existe également dans les métiers du soin et notamment des aides à domicile.

Mme **LECOCQ** précise qu'il est important pour les jeunes volontaires de savoir mettre en confiance les aînés qu'ils visitent et ce afin de faciliter le dialogue et l'échange. Chaque visite fait l'objet d'un compte-rendu à la conseillère déléguée, plus au moins exhaustif en fonction de ce qui s'est passé lors des visites. Toutefois, ce retour régulier permet un suivi.

Question : la commune d'Achicourt esgt-elle seule à bénéficier du dispositif.

Mme **LECOCQ** précise que le dispositif couvre toutes les communes de la Communauté urbaine volontaires. Aujourd'hui 28 communes sur 46 sont engagées dans le dispositif.

Question : constat : une faible mobilisation de ce dispositif par les aînés alors que les besoins sont conséquents.

Mme **HAVET** estime, qu'il faut d'une part encore faire connaître le dispositif en le valorisant pour « donner envie ». Elle précise en outre que l'avis de la famille est important, que le bouche à oreille fonctionne bien et que la promotion du dispositif relève également du rôle de l' élu-e référent-e.

3/ Colis des aînés

751 colis ont été distribués en 2021.

Pour cette année 2022, 800 colis ont été réservés auprès de Prise Direct, commerçant local, qui propose des produits régionaux. La composition est simple mais gourmande et festive : une entrée, un plat, un dessert, une boisson et des chocolats du commerce achicourien.

La distribution débutera le 07 décembre prochain.

Un **membre de la commission** s'interroge sur le devenir du colis en cas d'absence.

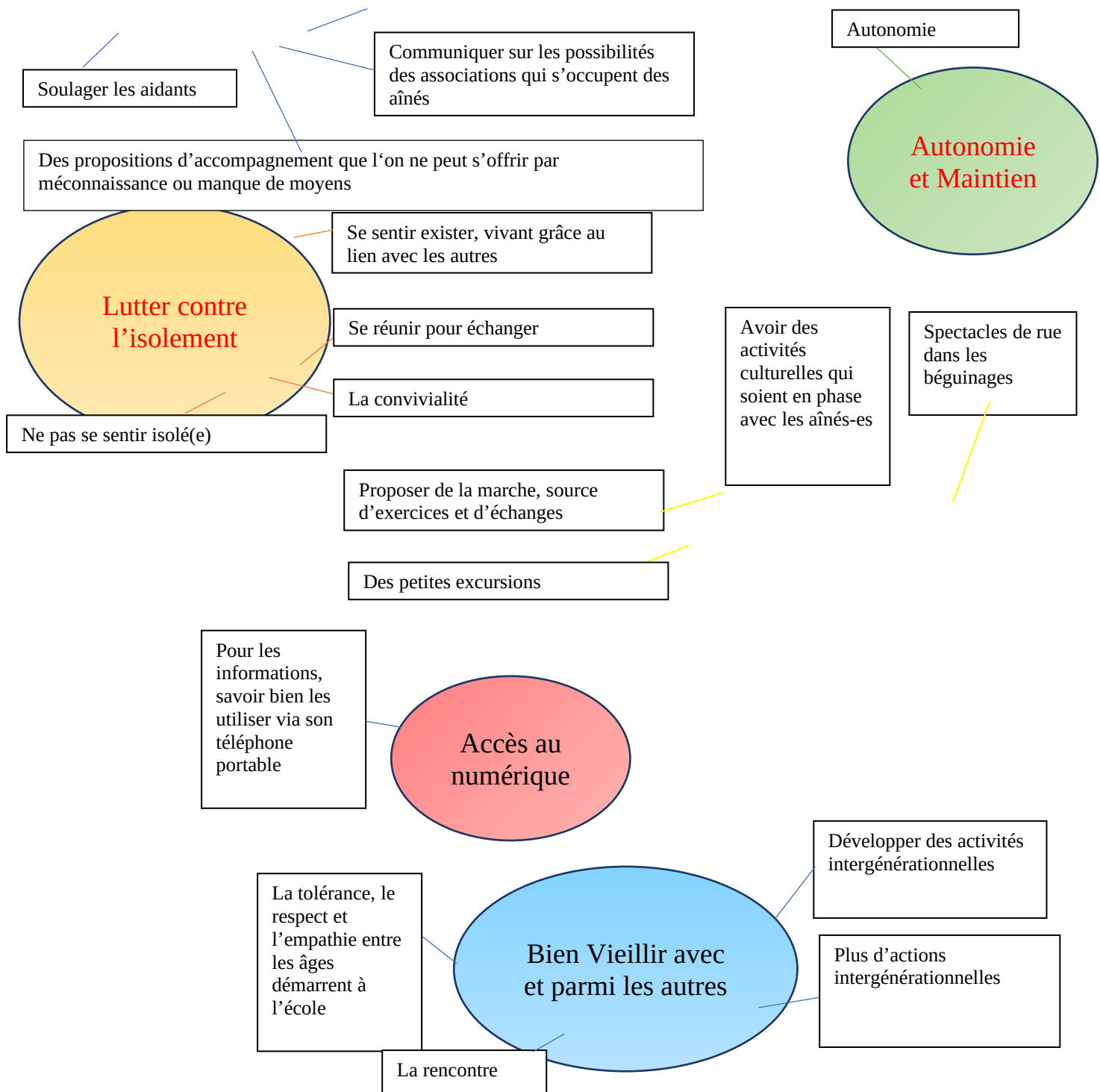
Mme **HAVET** précise qu'un avis de passage est remis, en cas d'absence ; un rdv peut-être fixé avec le bénéficiaire.

4/ Réflexion sur le projet « Bien vieillir à Achicourt » avec l'EHPAFD « Les jardins du Crinchon »

Les membres de la commission réalisent un brainstorming [tempête d'idées] autour du Bien Vieillir et de la question suivante : Quels « ingrédients » sont nécessaires pour « Bien vieillir à Achicourt » ?



Avoir plus de personnes répondant au service proposé par les volontaires en Service Civique



Les membres de la commission à l'issue de cet exercice attirent l'attention de la municipalité sur les points suivants :

- Il faut entendre les demandes que la population des séniors formule (place de la parole et place du jeu) ;
- Il faut également recueillir les besoins ;
- Informer davantage les personnes notamment dans les béguinages ;
- Entre voisins les personnes se parlent à peine ;
- Le covid a fait du mal ;

Les engagements de la commission :

- Renforcer l'offre existante (service civique notamment)
- Maintenir l'autonomie
- Accès à l'offre (connaissance et adaptation).

A l'issue de ce travail des membres de la commission, il leur est présenté l'action : médiation pour lutter contre l'isolement, pour favoriser l'accès aux droits en direction des personnes âgées et non y renoncer

Constats :

La présence de nombreux séniors locataires de Pas-de-Calais Habitat sur Achicourt et notamment à proximité de l'EHPAD « Les jardins du Crinchon » (2 kms) cumulée au fait que l'établissement dispose de nombreux locaux accessibles et ouverts a conforté le groupe ANAHC gestionnaire de l'EHPAD « Les jardins du Crinchon d'Achicourt », le bailleur et la commune d'Achicourt à engager une étude de besoins auprès de ces séniors. L'étude devant permettre de co-construire et de proposer une palette de services qui pourraient être individualisables ou non pour ces séniors pour favoriser leur « Bien Vieillir » à Achicourt.

L'étude (actuellement en cours de finalisation) est conduite par le cabinet « Béguinagee t compagnie » qui a obtenu le soutien de la Fondation de France. Elle vise à établir un premier diagnostic dont seront issues des propositions d'offres de service, co-construites entre les partenaires.

La méthodologie de déploiement de l'étude a misé sur l'organisation de rencontres individuelles au domicile des publics visés et principalement des personnes âgées des béguinages du Soir Paisible (QPV) Mendès France (limitrophe QPV) et des personnes âgées de la résidence 4 AS place de Rouen (QPV) ; l'ensemble se situant dans un rayon compris entre 500 m et 1 km de l'EHPAD « Les jardins du Crinchon ». A l'appui, des propositions d'animations collectives et individuelles.

Au-delà de l'étude, la commune d'Achicourt compte 2197 Personnes âgées de plus de 60 ans soit 25% de la population. Ces ratios sont quasi similaires aux statistiques nationales. Selon les données confiées par le Département du Pas de Calais, 185 personnes reçoivent une APA à domicile (35 Gir 1/2, 150 Gir 3/4) ; donnée quasi similaire avec les statistiques du Pas-de-Calais de 2014. Nous sommes donc face à une population de séniors majoritairement autonomes dont l'objet du projet « Bien vieillir à Achicourt » ambitionne qu'ils le restent le plus possible.

Les premiers résultats consolidés de l'étude ont permis de mettre en évidence 3 axes d'intervention :

- Axe 1 : Acteurs du Bien Vieillir
- Axe 2 : Autonomie des Habitants (Santé, mobilité, adaptation logements)
- Axe 3 : Lien social (Interactions, participation citoyenne, loisirs)

La commune est légitime sur l'ensemble des axes et a pris l'engagement d'assurer

- d'une part la structuration progressive du réseau d'acteurs dans une perspective de faciliter l'appropriation de l'offre de services existants autour des 10 besoins essentiels des personnes âgées notamment pour être en capacité de répondre à chaque besoin :

1. Se nourrir
2. Prendre soin de soi
3. Être informé et écouté
4. Parler à autrui
5. Pouvoir sortir et maintenir une activité physique
6. Retirer de l'argent
7. Se prémunir des arnaques
8. S'occuper
9. Organiser la vie quotidienne (poubelles, courrier, déchetterie,)
10. Maintenir des rituels

- et d'autre part de porter la préfiguration de développement d'une offre de service autour du Bien Vieillir. A cette fin, la commune recrute un adulte-relais en préfiguration du développement du métier de « Conseiller en Bien Vieillir ». Afin de faciliter la nécessaire distinction entre le Conseiller en bien Vieillir (disposant de prérogatives précises et d'une connaissance exhaustive du bien vieillir nécessitant formation, connaissance des acteurs, ...) et l'adulte relais, ce dernier sera nommé (par *convention*) entre les acteurs du projet et dans la présente action « Médiatrice/teur Bien-vieillir »

Compte-tenu de la proximité immédiate entre l'établissement et le quartier QPV 4 As, **à l'appui des premiers résultats consolidés de l'étude, la présente action vise à préfigurer la nouvelle offre de services en direction des personnes âgées des quartiers prioritaires afin de favoriser le Bien Vieillir**

Objectifs :

Les objectifs de l'Axe 1 (Ils sont rappelés ici pour mémoire ne sont pas visés par l'action) :

- Contribuer à faire travailler ensemble les acteurs du bien-vieillir à Achicourt ;
- Améliorer la transversalité des actions pour favoriser le bien-vieillir ;
- Piloter la concertation entre les acteurs du bien-vieillir sur la ville ;
- Créer un espace d'échanges entre les professionnels du domicile et la ville ;

Les objectifs de l'Axe 2 visés par l'action :

- Proposer une visite du CCAS, de la/du « Médiatrice/teur Bien-vieillir » et du représentant du quartier (élu référent) au domicile des personnes ;
- Favoriser le développement d'une aide financière pour l'achat de denrées auprès des producteurs locaux qui livrent ;
- Mettre en place une navette pour les courses hebdomadaires (grandes surfaces ou marché) ;
- Mettre en place une navette pour faciliter la participation des habitants
- Favoriser la mobilité douce ;

Les objectifs de l'Axe 3 visés par l'action :

- Mettre en place un suivi des personnes isolées et assurer une communication régulière ;
- Proposer des sorties extérieures (marches collectives, voyages, sorties culturelles) ;
- Faciliter le vivre-ensemble et relance les événements d'avant covid (fête des voisins, temps de convivialité) ;
- Assurer la mise à disposition d'une salle commune afin de faciliter les actions de vivre ensemble ;
- Proposer une visite à domicile avec représentant du quartier et les acteurs du loisir pour présenter les actions ;
- Développer un affichage commun sur les lieux de vie ;

Par ailleurs, le projet trouve un relai innovant au travers du projet de Tiers lieu « L'agora du Crinchon » porté par l'ANAHC et soutenu par la commune.

Public ciblé : 150 personnes de plus de 65 ans vivant dans le périmètre soit dans un rayon de 500 m à 1 kms.

114 personnes de plus de 65 ans vivent dans un périmètre de 500 m dont 32 % ont plus de 75 ans.

39 personnes de plus de 65 ans vivent dans un périmètre de 1 km dont 61% ont plus de 75 ans.

Description de l'action :

Avec l'aide des partenaires (cf. infra) la/le « Médiatrice/teur Bien-vieillir » développera prioritairement deux offres de services :

- Une offre de mobilité de type « transports à domicile » facilitant le déplacement des personnes âgées vers les offres existantes (se nourrir, prendre soin de soi, parler à autrui, pouvoir sortir et maintenir une activité physique, s'occuper, organiser la vie quotidienne) ;

- Mettre en œuvre des temps de regroupement et de convivialité au plus près des personnes ou en assurant leur déplacement au sein des lieux où se déroulent les événements (Jardins du Crinchon, salles municipales.) ;

Par ailleurs, la collectivité en parallèle assurera le recensement de l'offre de services existante autour du bien-veillir afin d'en assurer une communication sur des supports adaptés aux personnes âgées

Il participera en outre à l'offre de service du CCAS de visite à domicile, ou de l'offre de visites de convivialité proposée actuellement par la Maison de l'Emploi et des Métiers dans le cadre du volontariat de service civique.

La commune mobilisera également les deux volontaires qui seront recrutés sur la mission agréée par l'Agence nationale du Service Civique visant à accompagner les personnes vers les actions proposés par le tiers lieu « L'agora des Jardins du Crinchon ». Des missions de Service National Universelle pourront également renforcer l'action.

Moyens matériels et humains (voir aussi « charges indirectes réparties » au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
salarié(e)s		
Dont CDI	5	0.5 ETP
Dont CDD	1	1 ETP
Dont emplois-aidés		
Volontaires (Services Civiques...)	2	0.2 ETP

Les partenaires :

La présente action s'inscrit au sein d'un projet structurant à long terme visant à coconcevoir pour l'ensemble des seniors de la commune une offre de services pour le bien-veillir.

La gouvernance de ce projet structurant est assurée par un comité de pilotage composé :

- Des représentants de l'AHNAC ;
- Des représentants du bailleur « Pas-de-Calais Habitat » ;
- Des représentants de la Maison de l'Autonomie
- Des représentants de la Communauté Urbaine d'Arras
- Des représentants de la commune d'Achicourt.

Les partenaires du projet :

- L'Etat au titre de son soutien financier pour le poste d'adulte-relais notamment
- CARSAT
- CPAM
- Ensemble des acteurs du bien-veillir agissant sur les 10 besoins fondamentaux dont les acteurs institutionnels et associatifs

Les moyens matériels mis à disposition

- Un véhicule 9 places par la ville d'Achicourt ;

- Un bureau administratif par l'établissement « Les jardins du Crinchon »

Le détail de l'estimation des dépenses :

- Frais de déplacement à raison de 10 déplacements d'un 1.5 kms par jour sur un an soit s 5475 kms –
Coût forfaitaire du déplacement : 0.630 €/kms = 3 300 €
- Festivités et convivialité à raison d'un évènement mensuel (estimation) pour un coût de 1000 € par évènement (prestations, convivialité) soit 12 000 € ;
- Frais de communication : un livrable autour de l'offre de service « bien- vieillir » sur un support à définir = 6 000 €
- Documentation sur le bien- vieillir = 200 €
- Formation = 2 400 € soit 14h/formation

Budget page suivante.

BUDGET 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60- Achats	1 400 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	700 €	73- Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	700 €	74 – Subvention d'exploitation	31 673 €
61 – Services extérieurs	200 €	État (ANCT)	10 427 €
Assurance		Conseils Régional(aux)	
Documentation	200 €	ASP (adulte-relais)	21 246 €
62 – Autres services extérieurs	11 700 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 400 €	Conseils Départemental(aux)	
Déplacements, missions	3 300 €		
Communications ? Publications ?	6 000 €	Ville Achicourt	10 427 €
64 – Charges de personnel	28 800 €	Fonds européens (FSE, FEDER)	
Rémunération des personnels	28 800 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
65- Autres charges gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	42 100 €	TOTAL DES PRODUITS	42 100 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services Véhicule ville – bureau – Ehpad	2 400 €	871 - Prestations en nature	2 400 €
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL	44 500 €	TOTAL	44 500 €